

11-13 février 2008

**La 62^e Session de l'Assemblée générale,
Débat thématique sur les changements climatiques : l'ONU et le
monde à la recherche de solutions**

Les changements climatiques sont à présent en tête de liste des priorités internationales. Le quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) conclut que les activités anthropiques sont sans équivoque une cause du réchauffement de notre climat. Le consensus scientifique est clair et nous devons à présent nous attacher à étudier comment il convient de réagir.

L'Assemblée générale est l'instance appropriée pour discuter du problème des changements climatiques de façon globale, et elle peut ce faisant apporter un appui aux négociations qui se déroulent au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Ce sera l'occasion pour les États Membres de donner des directives quant aux activités du système des Nations Unies en vue de faire face aux changements climatiques. L'objectif du débat est d'examiner quels sont les meilleurs moyens pour le système des Nations Unies, en collaboration avec les États Membres, le secteur privé et la société civile, de faire face collectivement aux changements climatiques. Les questions qui figurent après les sections ont pour objet de stimuler la discussion.

Le débat général à l'Assemblée générale, en septembre 2007, et la Réunion de haut niveau sur les changements climatiques, convoquée par le Secrétaire général ont clairement signalé la détermination des États Membres de faire face aux changements climatiques de façon efficace. La conférence de Bali qui a suivi a adopté le Plan d'action de Bali – le mandat crucial pour lancer des négociations en vue de parvenir à un accord général et mondial d'ici à la fin de 2009. Le plan a affirmé que les domaines d'action clefs sont l'adaptation, l'atténuation, la technologie et le financement, ainsi que le déboisement. Alors que l'évaluation d'ensemble des besoins en matière d'adaptation varie, on s'accorde sur le fait qu'il convient d'accroître les ressources de façon spectaculaire dans le futur cadre.

Les changements climatiques constituent un défi pour le développement durable. Si l'on n'y fait pas face de façon effective, ils auront des conséquences préjudiciables dramatiques pour l'environnement et le développement économique et social. Pour faire face aux changements climatiques, il faut assurer une intégration pleine et effective des quatre domaines d'action clefs dans les objectifs du développement durable, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement. Les changements climatiques ont également de graves implications pour la paix et la sécurité internationales, notamment les migrations, les pénuries de ressources et les crises humanitaires.

Partenariats concernant les changements climatiques

Les partenariats entre le secteur privé, les organisations non gouvernementales, les médias, les parlements, la communauté scientifique, le système des Nations Unies, les organisations internationales et les États Membres sont essentiels pour faire des progrès dans la lutte contre les changements climatiques, tant au niveau de l'adaptation qu'à celui de l'atténuation. La nature de ces partenariats et des efforts de coopération varie grandement : certains partenariats et coentreprises sont dirigés au premier chef par les gouvernements, tandis que d'autres sont ancrés dans la société civile et le secteur privé. Les défis des changements climatiques modifient les lignes de fracture traditionnelles et créent de nouvelles alliances, jusque-là improbables, par exemple entre entreprises énergétiques et groupes environnementaux. Les alliances varient également quant à leur taille et leur portée, allant de petits projets à la base à des initiatives prises par des sociétés internationales.

La coopération et les partenariats sont depuis longtemps au centre de la recherche qui est à l'origine de notre compréhension des changements climatiques et à la base des politiques sur l'atténuation et l'adaptation. Les réseaux internationaux de scientifiques et chercheurs sont le fondement de l'observation systématique du système climatique, améliorant les prévisions saisonnières et la modélisation à long terme des changements climatiques.

Les organisations gouvernementales et non gouvernementales (ONG) s'associent au monde des affaires dans le cadre de partenariats aux niveaux local, national, régional et international. Des partenariats novateurs visent à réduire les émissions depuis les secteurs économiques mondiaux clefs et à ouvrir des possibilités d'atténuation à court terme qui soient rentables. Dans le monde entier, tant dans les pays développés que dans les pays en développement, les autorités locales complètent les mesures prises au niveau national pour faire face aux changements climatiques en adoptant des politiques et en appliquant des mesures visant à réduire les émissions locales de gaz à effet de serre, à améliorer la qualité de l'air et les conditions de vie dans les zones urbaines. Du fait de l'urbanisation croissante – la proportion de la population vivant dans les zones urbaines, qui était de 47% en 2005, devrait atteindre 60% en 2030 – en particulier dans les pays en développement, les villes sont des zones essentielles pour faire face aux changements climatiques.

Le rôle du secteur commercial en tant que source de solutions pour les changements climatiques est largement reconnu. Le secteur privé dispose du savoir-faire pratique, des technologies et des ressources financières nécessaires pour aider à transformer les problèmes climatiques en possibilités commerciales. Les mesures visant à faire face aux changements climatiques peuvent alors induire une croissance économique dans les technologies propres et les services connexes nécessaires pour assurer le passage aux économies à faible émission de carbone.

Malgré des progrès récents, le cadre actuel d'appui au transfert, au déploiement et à la diffusion des technologies demeure insuffisant. Les partenariats et transferts technologiques internationaux pourraient ouvrir la voie à des scénarios de vaste ampleur ne présentant que des avantages, visant à promouvoir un développement durable et l'atténuation des changements climatiques. Ainsi, les investissements dans le secteur énergétique, qui devraient atteindre 20 000 milliards de dollars des États-Unis d'ici à 2030, pourraient revêtir une importance déterminante pour l'atténuation des

changements climatiques et le passage à une économie à faible émission de carbone. Un grand nombre de partenariats internationaux ont aussi été constitués en vue de faire face aux émissions du secteur énergétique en assurant la promotion de technologies énergétiques plus propres, axées notamment sur le rendement énergétique, les sources d'énergie renouvelables et la fixation et le stockage du carbone.

Les partenariats et la coopération de toutes les parties prenantes sont essentiels pour faire progresser les efforts faits dans le monde pour lutter contre les changements climatiques. Faciliter l'engagement et les partenariats avec la société civile et le secteur privé est devenu une caractéristique importante de la contribution du système des Nations Unies à l'élaboration d'une réponse mondiale aux changements climatiques. Toutefois, pour faire face à ce problème commun, il faut trouver des solutions à tous les niveaux, y compris en s'appuyant sur la coopération et les liens au-delà des lignes de fracture traditionnelles qui séparent les gouvernements, les ONG, le secteur commercial et les autres acteurs de la société civile.

Questions à examiner

- *Comment pouvons-nous élargir la portée et l'efficacité des partenariats et des projets coopératifs?*
- *Comment les partenariats peuvent-ils appuyer et renforcer la coopération entre pays en développement?*
- *Quels sont les éléments essentiels des partenariats efficaces entre secteurs public et privé?*
- *Comment les partenariats peuvent-ils contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre de mécanismes de financement novateurs des activités d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de ceux-ci?*

Aperçu des activités menées par le système des Nations Unies concernant les changements climatiques

Le Secrétaire général s'est fixé comme priorité de garantir l'unité d'action du système des Nations Unies pour ce qui est d'appuyer l'élaboration d'une réponse globale aux changements climatiques. Le rapport du Secrétaire général * contiendra une présentation d'ensemble des activités menées par le système des Nations Unies concernant les changements climatiques, en s'appuyant sur des travaux déjà entrepris par le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination.

Les négociations intergouvernementales menées au titre de la Convention-cadre des Nations Unies (CCNUCC) sur les changements climatiques s'articulent autour de quatre domaines clefs l'adaptation, l'atténuation, la technologie et le financement. Un grand nombre d'entités des Nations Unies aident les pays à mettre en œuvre les décisions adoptées par les Parties à la CCNUCC, par exemple en ce qui concerne le renforcement des capacités et le financement. Les entités du système des Nations Unies jouent un rôle essentiel dans la fourniture d'informations scientifiques et techniques qui permettent d'élaborer des politiques et de prendre des décisions fondées les unes et les autres sur des données scientifiques probantes, par exemple par l'intermédiaire du GIEC.

Au niveau national, le système des Nations Unies met à la disposition des pays des capacités analytiques et opérationnelles pour leur fournir un appui aux fins de la détermination de leurs priorités nationales, de leurs stratégies et politiques d'atténuation et d'adaptation, ainsi que de leurs politiques sectorielles s'agissant du développement durable intégré. La coordination du système des Nations Unies au niveau national est devenue d'autant plus importante pour assurer la fourniture d'un appui efficace et cohérent.

Le système des Nations Unies dirige des partenariats et des efforts coopératifs et s'efforce de créer des conditions propices à ceux-ci, au moyen de réseaux de partenariats tels que les partenariats pour le développement durable de la Commission du développement durable et d'efforts coopératifs tels que le Pacte mondial des Nations Unies. Au niveau intergouvernemental, la société civile a la possibilité de s'exprimer dans les réunions de la CCNUCC, ainsi que dans d'autres instances qui s'occupent des changements climatiques et des thèmes connexes, telles que la Commission du développement durable et le Forum des Nations Unies sur les forêts.

Adaptation

Les impacts des changements climatiques risquent de compromettre les stratégies nationales des États Membres en matière de développement durable et d'élimination de la pauvreté. Le système des Nations Unies encourage et appuie l'élaboration de stratégies nationales d'adaptation pour faire face aux besoins à court et à long terme, aux choix politiques et aux programmes opérationnels dans les secteurs concernés, par exemple en renforçant la capacité des communautés locales de gérer les ressources en eau et d'accroître la résilience aux sécheresses et aux inondations. Des mesures sont prises également pour collecter, analyser et diffuser les bonnes pratiques et les connaissances fondées sur les enseignements tirés et les projets pilotes. Le système des Nations Unies appuie également l'élaboration intégrée des politiques et des systèmes d'alerte rapide basés sur une analyse améliorée de la vulnérabilité, tant à l'égard des catastrophes naturelles que des autres risques climatiques.

Atténuation

La réponse collective aux changements climatiques nécessite des contributions de tous les États Membres, sous l'impulsion des pays développés. Le système des Nations Unies aide les pays en développement à identifier et à mettre en œuvre les stratégies nationales d'atténuation des gaz à effet de serre tout en encourageant le développement durable. À ce propos, un appui est fourni pour intégrer les politiques d'atténuation dans les stratégies nationales de développement, en mettant l'accent sur l'énergie, la construction, l'agriculture, les transports, l'industrie, la foresterie et la gestion des terres. Diverses entités du système des Nations Unies appuient le déploiement de technologies énergétiques propres, concernant notamment le rendement énergétique et les sources d'énergie renouvelables.

Technologie

Le système des Nations Unies aide les États Membres à renforcer leurs politiques générales afin qu'elles soient à même d'accélérer le transfert, le déploiement et la diffusion des solutions technologiques nouvelles et existantes. Il facilite la création de partenariats bilatéraux et multilatéraux

et de partenariats entre les secteurs public et privé sur la recherche-développement de technologies. Le système des Nations Unies fournit aussi un appui technique aux pays en développement aux fins de la conduite d'évaluations des besoins technologiques, ainsi que de la transformation de ces évaluations en projets de transfert de technologies pouvant être financés.

Financement

Le système des Nations Unies fournit un appui aux gouvernements aux fins de l'élaboration des politiques visant à accroître les investissements et les flux financiers pour l'adaptation et l'atténuation. Cela a amené à comprendre qu'un accès accru au financement public revêt une grande importance, en particulier pour les pays les plus pauvres. Au titre du Pan-cadre de Nairobi, les organismes des Nations Unies aident les pays en développement, en particulier ceux en Afrique subsaharienne, à améliorer leur niveau de participation au mécanisme pour un développement propre.

Questions à examiner

- *Quels objectifs stratégiques l'ONU devrait-elle viser concernant les changements climatiques?*
- *Quels sont les meilleurs moyens pour que l'ONU puisse atteindre ces objectifs?*
- *Comment le système des Nations Unies peut-il améliorer la contribution de ses activités et partenariats à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à ceux-ci, tant sur le plan des opérations que de celui du plaidoyer et de la sensibilisation du public?*
- *Comment le système des Nations Unies peut-il aider les États Membres à s'occuper des mesures et politiques d'atténuation?*
- *Comment le système des Nations Unies peut-il aider à accroître l'appui en faveur de l'adaptation?*
- *Quelles mesures le système des Nations Unies peut-il prendre pour ne pas se limiter à « parler des technologies » mais effectivement déployer et transférer celles-ci? À quelle échelle l'ONU doit-elle intervenir et quels résultats peut-elle escompter de façon réaliste?*

Programme

Lundi 11 février

9h 30: Séance d'ouverture (salle du Conseil de tutelle)

- Déclaration de S.E. M. Srgjan Kerim, Président de l'Assemblée générale
- Déclaration de M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies
- Allocution de M. Michael R. Bloomberg, maire de New York
- Table ronde « Des partenariats pour relever le défi des changements climatiques »
 - Animé par:
 - M. Timothy Wirth, Fondation pour les Nations Unies
 - M. Chen Ying, Confédération des Entreprises de Chine
 - Mme Fiona Harvey, *Financial Times*
 - Mme Letizia Moratti, maire de Milan
 - M. Hans-Gert Poettering, Président du Parlement européen
 - M. Youba Sokona, Observatoire du Sahara et du Sahel

13h 15 à 14h 45: Déjeuner (restaurant des délégués, 4e étage, sur invitation)

- Discours de Sir Richard Branson, Président de Virgin Group

15h 00 à 17h 30: Table ronde « L'ONU à la recherche de solutions face aux multiples aspects des changements climatiques »

- Animé par:
 - M. Ricardo Lagos, Envoyé spécial du Secrétaire général pour les changements climatiques
 - M. Sha Zukang, Département des affaires économiques et sociales de l'ONU
 - M. Achim Steiner, Programme des Nations Unies pour l'environnement
 - M. Kemal Dervis, Programme des Nations Unies pour le développement
 - Mme Josette Sheeran, Programme alimentaire mondial
 - Mme Monique Barbut, Fonds pour l'environnement mondial
 - M. Martin Khor, Third World Network

17h 30: Allocution de clôture Yvo de Boer, Secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

19 heures: Dîner offert par le Secrétaire général Ban Ki-moon en l'honneur des ministres

- Invités d'honneur:
 - M. Larry Brilliant, google.org

- M. Mats Karlsson, Comité de haut niveau sur les programmes du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination
- M. Jacques Diouf, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
- Mme Pamela Flaherty, Fondation Citigroup Jerome C. Glenn, Projet du Millénaire (Washington)
- M. Abdoulie Janneh, Commission économique pour l'Afrique et Coordonnateur des commission régionales de l'ONU
- M. Michel Jarraud, Organisation météorologique mondiale
- M. Emilio Lèbre La Rovere, Université de Rio de Janeiro
- M. Mohan Munasinghe, Institut Munasinghe pour le développement
- M. Robert Orr, Cabinet du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies
- M. Vincent Pérez, Alternergy (Singapour)
- M. Meenakshi Raman, Amis de la Terre international
- M. Kandeh Yumkella, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
- M. Xia Yingqi, Science Park (Beijing)

Mardi 12 février (salle de l'Assemblée générale)

10h00 à 13h00: Séance plénière

15h00 à 18h00: Séance plénière

Discours de clôture par S.E. M. Srgjan Kerim, Président de l'Assemblée générale.



Assemblée générale

Distr. générale
13 décembre 2007

Soixante-deuxième session

Points 48, 54 et 116 de l'ordre du jour

Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 19 novembre 2007

[sans renvoi à une grande commission (A/62/L.11/Rev.1)]

62/8. Aperçu des activités menées par le système des Nations Unies concernant les changements climatiques

L'Assemblée générale,

Rappelant le Document final du Sommet mondial de 2005¹,

Rappelant également les vues exprimées par les États Membres lors du débat général de sa soixante-deuxième session sur la question thématique proposée, intitulée « Agir face aux changements climatiques », lors de la réunion de haut niveau sur les changements climatiques, organisée le 24 septembre 2007 à l'initiative du Secrétaire général, et lors du débat thématique informel de sa soixante et unième session, intitulé « Le changement climatique : défi mondial »,

Prie le Secrétaire général, dans ce contexte, de lui présenter, le 25 janvier 2008 au plus tard, un rapport d'ensemble sur les activités menées par le système des Nations Unies concernant les changements climatiques.

*53^e séance plénière
19 novembre 2007*

¹ Voir la résolution 60/1.